L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 22 NOVEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande des jeunes filles et des jeunes garçons. Travail régulier et léger. Bons gages. S'adresser aux Magasins Cotton Mills, coin Calliope et Constance. 20 nov

ON demande—Une domestique de maison et une gardienne d'enfant. Bon salaire. S'adresser de suite à Mme Rivière, 40 Toulouse. 20 nov—7t

ON demande—Une bonne blanchisseuse, s'entendant aussi au ménage, au No 94 Esplanade. S'adresser immédiatement. 11 nov—

A VENDRE.

POUR cause de changement d'affaires, les installations et le stock du magasin Jackson. S'adresser coin Ste-Anne et Chartres. J. Sénac. 3 nov—1m

A VENDRE—15 vaches laitières de choix Durham, Jersey et Holstein croisées, venant d'avoir des veaux. S'adresser 38 rue St-Mary, près Rousseau. 17nov—7t

A VENDRE—Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser O. LeBesque, 136 Exchange Alley. 1nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Joseph Armbruster vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,028—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte présenté par A. J. Hellander, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 nov—22 26—déc 1

Succession de Frederick Stutz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,280—Division C—Attendu que John B. Vinet, administrateur public de la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Stutz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 nov—18 22 27

Succession de Morris Schokat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,236—Division A—Attendu que John B Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Morris Schokat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 nov—18 22 27

Succession de Joseph Octave Rigaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,229—Division E—Attendu qu'Amélina St-Fort, veuve de Joseph Octave Rigaud, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Octave Rigaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 nov—17 22 26

Succession d'Elizabeth Margaretha Richard, Veuve de Jean Marie Sabelot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,210—Division D—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Margaretha Richard, veuve de Jean Marie Sabelot, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 nov—17 22 26

Carlos Haducci versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,204—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John T. Michel, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17nov—17 22 26

Succession de A. M. Rochets.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,774—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

Succession de William Silliman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,252—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Silliman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 nov—17 22 26

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,646—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

Succession de James Clapp Bullis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Augusta Anna Elizabeth Bullis, veuve de James Clapp Bullis, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour: A. V. FLOTTE, Greffier.
16nov—16 19 23

AVIS AUX CREANCIERS.

J. C. Fuchaert vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,746—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par C. Doyle, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,439—Division C—Succession de Bernard Stehle, Catherine Stehle et Helen Stehle. Attendu que Margaret Dyne, résidant dans le comté Arapahoe, Etat du Colorado tutrice de la mineure Theresa Stehle, a pétitionné à la cour pour avoir l'autorisation de prendre possession et de transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la dite mineure. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.
EUG. D'HÉRETÉ, Député Greffier.
15 nov—4f au 30j

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Otto Adam P. Stell vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Otto Adam Philip Stell soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq, notaire, en son bureau No 138 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 28me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. H. McCaleb, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1892.
Signé: FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 oct—4f au 28 nov

Timbres-poste.

Achat de toute quantité à des prix les plus élevés de vieux timbres-poste, cartes postales, collections, ainsi que monnaies et antiquités.
Prière de faire des offres ou des envois à
A. WEISZ,
Marchand de Timbres-poste et Antiquités.
Budapest, (Hongrie) Vaczi-korut 4.
26 sept—90t dim jeu

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 NOVEMBRE—CLASSE No 376
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
4	60	45	23	19	54	25	63	66	10	1	26	—	—

Les tirages ci-dessous, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 21 novembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les pièces de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 DECEMBRE 1892

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de..	40,000	40,000
1 Lot de..	20,000	20,000
1 Lot de..	10,000	10,000
2 Lots de.	5,000	10,000
5 Lots de..	2,000	10,000
25 Lots de..	600	15,000
100 Lots de..	400	40,000
200 Lots de..	200	40,000
300 Lots de..	120	36,000
500 Lots de..	80	40,000
PRIX D'APPROXIMATION.		
100 Lots de	$200, soit	$20,000
100 Lots de	$120	12,000
100 Lots de	$80	8,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$40, soit	$39,960
999 Lots de	$40	39,960
3,434 Lots se montant à....		$530,920

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS.
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'exprès sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.
Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par Paul Conrad, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. Beauregard, J. A. Early et W. L. Cabell, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 21 novembre 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$4,579,921 00	$463,429 00
Même temps la semaine dernière	3,859,297 00	412,914 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE.—Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 72@75 par oz; dollars mexicains, 64@66; sols péruviens, 60@61½; pesos chiliens, 60@61½; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

MARCHÉ MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant considérable et les taux stables.

Papier exceptionnel	—@6
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	7@—
Time do do	7@8
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 4½.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 97 7/16 pour l'argent, 97½ pour l'accompte; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—99.42½.
Argent en lingots (par oz 2s) — Londres 38½; New York 84¾ à 84¼; Nlle-Orléans 84¼.

CHANGE.

REICHSMARKS—94¾
Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours)	482¾@483¼
Traites de banques (60 jours)	485
Les FRANCS sont stables.	
Francs de commerce (60 jours)	5.21¼
Traites de banques (60 jours)	5.17½

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $1 50 d'escompte.
Traites de banques pair.
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 A. M.	
10 actions du N. O. City RR Co. (5 1892 and int.	147
$12,000 Louisiana 4's	95½
$6,000 Louisiana 4's	95¾
Entre les appels de 11 A. M. et de 12 M.	
$5,000 Louisiana 4's	95¾
50 actions N O Gaslight Co	99¾
$5,000 Louisiana 4s	95¼
Appel de 2 P. M.	
10 actions N O Gaslight Co	99¾
7 actions du Bank of Commerce	16¼
$16,000 Bons à prime	165
Après l'appel de 2 P. M.	
50 actions du Union National Bank	187
10 actions N O Gaslight Co	99½
10 actions Citizens' Bank	85

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	16½	16⅞
Canal & Banking Co	100	160	163
Citizens'	100	85	88
Germania National	100	215	220
Germania Savings	100	290	....
Hibernia National	100	206½	214
Louisiana National	100	....	170
Metropolitan	100	173	180
Mutual National	100	94	106
N. O. National	100	....	....
People's	50	105	110
State National	100	150	....
Union National	100	187	188
Whitney National	100	....	....
Southern National	100	105¾	107½
Traders'	100	....	100
N. O. Co-operative B'k'g As		19½	20
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	....	50
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	....	105
Hibernia Ins	100	35½	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	75	....
Merchants Mutual	100	24	25
Mechanics' and Traders	100	92	102
New Orleans Ins. Ass	30	15	....
Sun Mutual Ins	100	....	....
Southern Ins. Co	100	....	....
Teutonia	100	115	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	Ex. 100	136½	139
Crescent City	100	106½	108½
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	147	148½
Orleans	50	64	65
St-Charles Street	50	94¾	94½
Privilege on Carrollton RR		....	....
Actions diverses.			
C. O. Slaughterhouse	50	42	46
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	70	77
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	99¾	99
N. O. Waterworks Co	100	....	96
N. O. Brewing Ass	100	89½	94½
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	50	26	31
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
S'dard F'ïses En. Co. of Chicago	10	1⅛	2½
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
M. L. & B. As		....	....
Edison Elec. Illumin'g. Co		....	....
Yokanine Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre		....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Jackson Brewery		97¾	98¼
Mert. Bd.			
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's G. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Bonds		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		95	95¾
Alabama 4's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		164½	165¾
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
City 4's		....	....
Consolidated 6's, Crescent		101½	....
Extended 6's, Consol		....	....
Extended 6's, Consol. Crescent		105½	106¼
Extended 6's		104½	....
Extended 6's, R. R		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		....	....
Consolidated coupons		....	....
City 5's		103½	105
City 7's, old		104½	....
City 7's, new		104½	....
City 7's, gold		....	....
Houston Funding		....	....
Houston Reg. Com		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort		....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex		....	....
Sugar Exchange		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		124	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's		113½	....
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort		90	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st		....	....
Crescent City RR. new		....	....
N. O. City Railroad Co. mort		120	....
St-Charles St. RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	....
N. O. Brewing Association bonds		106¾	108
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		100	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Hyton Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary, 1886		....	....
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 98 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		6	10
Unpaid State coup. prior to No 12		....	....
State school warrants		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,000 balles et 5,109 à arriver.
Le marché est ferme.
Les cotons taxés ont de ⅛ à 1/16 plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	7 7/16	nom	7⅜	nom
Ordinary	7⅞	"	7 13/16	"
Good Ordinary	8 7/16	"	8⅜	"
Low Middling	8 15/16	"	8⅞	"
Middling	9 5/16		9¼	
Good Middling	9 9/16		9½	
Middling Fair	10 1/16		10	
Fair	11⅛	nom	11 3/16	nom

FUTURS.

Stables.
Janvier 9,15 à 9,16; février 9,26 à 9,27; mars 9,36 à 9,37; avril 9,45 à 9,47; mai 9,55 à 9,57; juin 9,65 à 9,67; juillet 9,74 à 9,76; août — à —; septembre — à —; octobre — à —; novembre 9,05 à —; décembre 9,06 à 9,08.
Les ventes comprennent 146,100 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston —; à Mobile 9⅛; à Savannah 9; à Charleston à 9; à Wilmington 9 1/16; à Norfolk 9 1/16; à Baltimore 9⅜; à Boston 9 7/16; à Philadelphie 9⅝; à Memphis 9⅛; à Augusta 9⅛.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.
Calme.
Coton: Middling Gulf 9⅝.

FUTURS.
Stables.
Janvier 9,30 à 9,30; février 9,43 à —; mars 9,56 à 9,57; avril 9,66 à 9,67; mai 9,76 à 9,77; juin 9,85 à 9,86; juillet 9,93 à 9,94; août 9,99 à 10,01; septembre — à —; octobre — à —; novembre 9,11 à 9,12; décembre 9,15 à 9,16.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 918,612 balles; même temps l'année dernière, 950,826 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 2,813,619 balles; même temps l'année dernière, 3,183,985 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 548,376 balles; même temps l'année dernière, 537,747 balles, de tous les ports des Etats-Unis, 1,462,450 balles; même temps l'année dernière, 1,801,705 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 177,214 balles; même temps l'année dernière, 254,660 balles; dans tous les ports des Etats-Unis [illegible] balles, même temps [illegible] 1,160,000 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.
Ferme.
Coton—5 pour le Middling Américain.
FUTURS.
A peine stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.
Ferme.
Coton—65 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 93¼fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 59 fr. pour le Bas (sur place).
FUTURS.
Faibles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ¼@½c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Fort.	
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	2 15/16@2⅞
Fair	2⅜@2½
Good prime	—@—
Good common	2⅜@2½
Common	—@—
Inferior	—@—
CENTRIFUGAL—Actif et bien fort.	
Plantation granulated	4 7/16@4½
Off granulated	4 5/16@4⅜
Choice white	4 @4 1/16
New off whites	3⅝@3⅞
Gray off white	3½@3¾
Fancy yellow	3⅝@—
Choice yellow	3 9/16@3¾
Prime yellow	3⅜@3½
Off yellow	3¼@3 5/16
Seconds	
Refining Grades	3⅛@3¼

MELASSE—OPEN KETTLE—Calme.	
Fancy	—@—
Choice	31 @33
Strictly prime	—@30
Good prime	27 @28
Prime	25 @26
Good fair	23 @24
Fair	22 @24
Good common	22 @24
Common	—@—
Inferior	—@—
CENTRIFUGAL—Calme.	
Fancy	—@19
Choice	—@18
Strictly prime	16 @17
Good prime	12 @15
Prime	12 @15
Good fair	9 @11
Fair	9 @11
Good common	6 @7
Common	6 @7
Inferior	—@5
Fermenting	

SIROP NOUVEAU—28 à 31.

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ECALE—Bonne demande.	
Head	4 @4¾
Prime	—@—
Good	3¾@4
Fair	3¼@3½
Ordinary	3 @3¼
Common	2 @2¾
No 2	2 @—

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut:
Honduras $1 50 à 2 75.
Caroline calme et stable $1 50 à 2 50.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$6 00 à 9 00.

FARINES.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 90 à 4 00; extra fancy $3 40 à 3 50; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 10.

HORS DE LA BOURSE.
FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 00 à 4 25 le baril; extra fancy $3 62½ à 3 75; fancy $3 45 à 3 55; Minnesota flour, bakers $4 62½ à 4 75; Straights $4 62½ à —; patents $4 87½.
FARINE DE MAIS—$2 40 à 2 50.
CREAM MEAL—Choice $2 10 à 2 15.
GRITS—$2 10 à 2 15.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$6 00.
OAT MEAL—$6 00 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.
MAIS—On cote — à 51 pour le blanc, — à 51 pour le mêlé et — à 52 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 41; No 1 — à 42; Red Rust Proof Oats 37 à 38.
SON—77½ à 82½c.
FOIN—Prime $13 00 à 14 50; Choice $15 50 à 16 00.

HORS DE LA BOURSE.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 3c. de plus par boisseau; avoine 2 à 3c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
NOUVEAU MESS PORK—$14 50 à 14 75.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules — à 7¾; short rib sides 8⅛ à —; long clear sides 8⅛ à —; short clear sides 8¼ à —.
BACON—Epaules 8 à —; short rib sides 9¼ à —; long clear sides 9¼ à —; short clear sides 9½ à —.
GRAISSE—En tierces, refined, 6¾ à 8¼; prime steam 10⅛ à 10⅞.
JAMBON—11½ à 12¾.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.
PRODUITS DIVERS—Jessups—Pork, bbls—Pig pork à $15 00; family pork $15 00 à —; prime mess à $15 00; extra prime et rump pork $14 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 8⅛ à 8¾c.; Boston-cut shoulders 12 à 12½c.; picnic hams 12 à 13c.; breakfast bacon 11¾ à 12c. hams 11¾ à 12½c.
Beef—Extra mess $9 25 à 9 50 le baril; plate $8 25 à 8 50; extra mess $7 25 à 7 50; Fulton Market à $11 00; extra plate—demi-baril — $4 75 à 5 00; plate $4 25 à 4 50; extra mess $4 00 à 4 25; New York Fulton Market $6 00 à 6 25.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO—Prime 19⅝; good 19⅛; fair 18⅝, ordinary 17¾; common 16¾c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN— Prime 21; good 20⅝; fair 20⅛; low fair 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra 34 à —c.; extra firsts 31 à —c.; firsts 28 à 29c.; Western Dairy — Extra 24 à —; extra firsts 21 à —; firsts 18 à 20; medium — à 19. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 12½ à 13; twins, full cream, à 11⅞; Young America's, full cream, à 12; singles 11⅞. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅞c. la livre; Pocket Salt 1⅛ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $12 00 à — par ton. Farine de graine de coton au dépôt à $21 50 par short ton, pour l'exportation $22 00 à 22 50 f. o. b. par long ton.
Oil cake—$22 00 à 22 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 26 à — le baril, le gallon in new cooperage.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 6⅛c. per yard, 2-pound 6⅛c, 1¾ pound 6c. Western—2¼-pound 6⅛c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1¾-pound 5⅝c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow $5c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, $3 50 à 4 50 par baril, séchées, par livre, choix à fancy, 6½ à 7. Amandes, par livre, 18 à 18½c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, 9 à 10c. Citrons, par livre, 21 à 22c. Cranberries, par baril, $8 00 à —; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Corrents, 6 à 7c. Marrons, par livre 9 à 10c. Coco, par 1000, $40 00 à 45 00; coco packed, 4½ à 5c. pièce. Dates, par livre, 5⅛ à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de Malaga $8 00 à 10 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 25c. à $1; Californie, par boîte, $1 50 à $2 60. Limons—par boîte $3 50 à 4 50. Oranges—Louisiane par bbl $3 50 à 4 00, boîte $1 75 à 2 00; Messine et Palerme, par boîte, 200s, rien; Imperial 160s, rien. Poires—Californie par boîte winter Nelis $2 50 à 3 00. Pistaches, par lb 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $2 50 à 3 50. Pruneaux, par lb, 14 à 16c. Raisins, par boîte, new California $2 25 à 2 50. Noix, par lb, 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre sur lots.)
POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 75 à 3 25 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 00 à —.
YAMS—$2 75 à 3 00.
OIGNONS—De l'Ouest $3 00 à 3 50 le baril.
AIL—Italien 65 à 75c. par douzaine double.
TOMATES—75c. à $1 00 par boîte d'un boisseau.
CHOUX—Choix $12 00 à 15 00 le 100.
CHOUCROUTE—De St Louis $6 00 à 7 00.
HARICOTS—Choice Northern med. 2⅛ à —; Northern red kidney choice à 6; white kidney 5; pois verts 3¼ à —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 50 la douzaine; poulets $1 75 à 3 50; canards $2 75 à 3 25; oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 17 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 25; poulets $1 25 à 2 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 50 à 5 00; dindes $10 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 19 à 20; ceux de la Louisiane 21 à 22.
SUIF—4¼c. la livre pour celui de la ville; do. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 21c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce; grub salted 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 5c.; dry flint 5c.; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $3 00; castor 5 à 25c. pièce; raccoons 5 à 20c.
PEAUX—Chevreuil 20c. la livre; mouton 10 à 20c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée, 2 à 2¼c. la livre; grise 1½ à 2c.; noire 3 à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril; goudron de pin $3 75 à 4 00. Résine — A B C D E $1 07½; F $1 12½ à 1 15; G $1 15; H $1 40; I $1 65; K $1 75; M $2 55 à —; N $2 95; W G $3 35; W W $3 75. Essence de térébenthine 36¼. Jobbing 5c. de plus le gallon.
TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 25, demi-barils de mélasse 75 à 80c.; kegs 65c.; boucauts de sucre $2 60; barils de sucre 39 à 41c.; barils de riz 38 à 40c. Cypress bbls staves $15 par 1000, cypress hhd staves $24 00 par 1000, bbls poles $18 par 1000, hhd poles $30 par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland $3 à 3¼c le baril, famille 50c. le baril, $6 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton; boisseaux dép. pesants $2 90 à 3 70 le tonne.

[illegible]

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$2 25@	2 35
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 [illegible]@	2 50
Pomme, le gallon	2 20@	3 50
Cognac importé, 1888, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. F. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1866	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 60 0/0 de preuve, par gallon	1 15@	1 18
Guest	1 10@	1 18
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	5 00
St-Julien, la caisse	....@	5 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Claret de famille, la barrique	65 00@	90 00
Rishebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — California, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rousse, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50@	5 00
Macon, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry qrts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	26 00
Perrier-Jouet—Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery S. c	....@	32 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Dumarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Dumarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Read Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.
Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo.

Scantling No 1	11 00@....
No 2	10 00@....
Boards No 1	12 50@....
No 2	10 00@....
No 3	8 00@ 9 00
No 4	6 00@....
Plank No 1	$14 00@15 00
No 2	11 00@12 00
No 3	10 00@11 00
Flooring No 1	16 00@....
No 2	14 00@....
No 3	12 50@14 00
Gallery flooring, 1¼x4	20 00@22 00
Weath.b'ds No 1	11 00@....
No 2	7 00@....
Ceiling No 1	11 00@....
No 2	7 00@....
Yellow pine, dressed—	
Flooring No 1	$21 00@30 00
No 2	17 00@....
No 3	14 00@15 00
Weath.b'ds No 1	14 50@16 00
No 2	10 00@....
Ceiling No 1	15 00@....
No 2	9 00@....
Boards No 1	12 50@....
No 2	10 00@....
No 4	8 50@....
Cypress—	
Rough b'ds No 1	27 50
No 2	22 50
No 3	15 00
No 4	10 00
No 5	8 00
Dr'ed b'ds No 1	35 00@50 00
No 2	25 00
No 3	17 50
No 4	14 50
No 5	12 00
Wharf timber—	
No 1	$13 00
No 2	11 00
No 3	9 50
Mahogany timber per ton	$50 00@65 00
Cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	40 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	2 50@ 3 00
Laths, per 1000	2 00@ ....
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 85
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	7 50@ 8 50
Brick, paving	10 00@ ....
Brick, ordinary	6 00@ ....
Sand	20@ 25
Shells, small	....@ 25
Shells, large	1 25@ 1 50
Plaster, calcined	2 00@ ....
Fire brick, American, per 1000	26 00@ ....
Fire brick, English, per 1000	28 00@ ....
Fire clay, per barrel	1 65@ ....
Lake fire clay	50@ ....
Sewer pipe, per foot	15@ 30

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75@ 7 00
Crescent, par douz	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@15 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5½@ 7
Hoes A. B. & Co. H. B. No 2-0 @5, par douz	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz	2 50@ 5 50
Lynden B.C. No 4-0@3, par douz	2 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00@ 5 00
West Le Bow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha	1 00
Brent Le Bow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	23 55
Brown riding cultivator, chacun	23 50
Brown walking cultivator, chacun	23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@2	17 50@25 00
Godden' hinge harrows, 14@20-teeth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11 teeth, chac	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	26 00
Deere disc harrows, No 4	34 00
Hollow ware, skillets and lids	2⅞
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Sheet iron, basis, per cwt	3 75
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 90
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 15
I cut keen plows, pony x pts.	list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts.	list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts.	list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts.	list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts.	list $11 40, less 35 per cent
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C O x pts chacun	5 60
A. B. & Co. cast plows, ½-S-K pony x pts., chacun	1 85
John Deere Plows—	
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	8¼
Rope, manila, ½-inch and over, base	11¼
Rope, cotton, 5-16 and ⅝-inch, base	11
Spades—Ames', A. B. & Co., cross cast	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., cross cast	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 25
Drop shot, tower, per bag	1 45
Buck shot, per bag	1 70
Dupont powder, small lots	5 00
Dupont powder, 40 keg lots, f.o.b.	4 50
Cane knives, par douz	4 75@ 5 50
Wheel barrows, par douz	14 50@19 00
Best coal barrows, chacun	5 00@ 6 00
Allen c. s. meal distributer	30 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributer	35 00@ ....
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	2¼@	2½
Common to fair	2 @	2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1¾@	2
Une qualité, par tête	$10 00 @	14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00 @	8 00
Une qualité	3 00 @	5 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00 @	10 00
Une qualité	6 00 @	8 00
Porcs—Good fat Western, par		

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 60@125
Bons chevaux de trait	150@250
Chevaux de selle et de voiture	150@400
Mulets pour habitations sucrières	140@180
Mulets, qualité moyenne	100@130
Mulets pour coton	75@110
Mulets communs	40@70
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Souliers! Souliers! Souliers!

Pour le compte de qui cela peut concerner
1000 Caisses de bottes et souliers légèrement endommagés par l'eau, et 2,500 caisses de marchandises nouvelles et de saison.

PAR HENRY STERN & Cie, Encanteurs.—Il sera vendu le mardi 22 novembre 1892, à leur salle d'encan, 136 rue de la Commune près de Camp, à 11 h. 30 A. M. précises. Les marchandises décrites ci-dessus, comprenant un assortiment complet de tous genres.
Cette attraction sans précédent mérite votre attention.
20 Nov.—20, 22—2t.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—vs.—
Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,216 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 nov—5 16 17 23—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Casnasso, Mme Margaret Casnasso et Mlle Annie Meltzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,267—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mademoiselle Annie Meltzler, défendante, à la succession de son père défunt John Meltzler, et particulièrement tous les droits, titres et intérêts de la dite défenderesse sur la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies y appartenant, situé dans le Faubourg Saulet, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Rampart, [illegible] et Grand, maintenant Franklin et désigné comme le numéro trois sur un plan portant la date du 27 juillet 1839, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant David S. McKay, ex notaire public en cette ville, le 25 novembre 1839; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope, sur [illegible] pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de grandes propriétés commerciales de valeur, centralement situées, commandant de forts loyers.

Offrant de splendides occasions pour un placement sûr et profitable.
Une formant le coin Nord-Est des rues BARONNE ET UNION,
Et les autres portant le numéro municipal 80 rue Baronne.

Dans l'affaire de Delgado & Cie, versus Victor Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36 977—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, droits et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds.

Les lots numéros trois et quatre mesurant chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de vingt-neuf pieds et six pouces [illegible] de la rue Baronne et [illegible] pieds quatre pouces [illegible] sur le côté opposé.

Aussi un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippa, et Perdido, lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, annexé à un acte déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, en date du 9me jour de mars 1853; le dit lot de terre mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent huit pieds et cinq lignes sur le côté du lot numéro trois et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un et est borné dans le fond par une allée de quatre pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Union et usage commun avec les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée; le tout dit mesure [illegible] plus ou moins au pied américain et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1853, laquelle dite propriété porte le No municipal 80 rue Baronne.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov—2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Joséphine entre Franklin et Liberté rue à l'arrière étant la rue St-André.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 255 borné par les rues Liberté (anciennement Ellen), Joséphine, Franklin (anciennement Fulton) et St André (anciennement Canal Gormley) sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 13me jour de mars 1848, le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 oct—23 28—nov 4 11 16 23

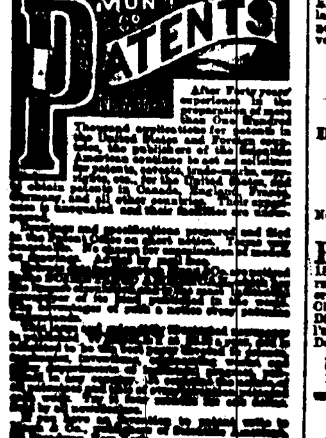

BUVEZ!!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'[illegible]
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous ses maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout.
20 sept—1 an sem dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE ILET DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession d'Alexandre Grille.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 36,536.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1892, pour le compte de la succession ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 234 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 14 avril 1870 déposé au bureau d'Amédée Ducatel, ex-notaire, d'après le plan No 39, Livre de plans No 7, borné par les rues Remparts ou Amour, l'avenue Caffin, les rues St-Claude ou Bons-Enfants et Jourdan, mesurant 281 pieds de face à la rue Remparts et la rue St-Claude et 336 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Caffin et la rue Jourdan.

L'îlet a 26 lots de terre numérotés de 1 à 26 inclusivement; le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue St-Claude, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Jourdan et St-Claude, le lot No 17 forme l'encoignure des rues Remparts et Jourdan, et le lot No 18 forme l'encoignure de la rue Remparts et de l'avenue Caffin.

Les améliorations qui sont sur les lots Nos 18, 19, 20 et 21 comprennent une résidence avec quatre chambres et galerie devant, écurie, remises, citernes, etc.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur remboursera et assumera le paiement des taxes pour l'année 1892, au-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente pardevant J. R. Ferrelle, Ecq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. Hardie, Visard, May, Delgado, Macheca, Trufant et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chaffe.
No 20,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. R. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, à l'encan il sera vendu:

La grande résidence en bois, à deux étages, No 214 rue Philip, coin Camp, (dans l'îlet borné par les rues Première et Chestnut), contenant couloir, gas, salon, salle à manger, cuisine, cabinet, à peu près 7 chambres à coucher et toutes les autres commodités nécessaires. Les terrains sont grands et sont désignés par les Nos 13, 14, 15, sur un plan de B. Buisson, voyer, sous la date du 18 juin 1852 et déposé en l'étude de J. Agaisse, les dits terrains se touchent et mesurent chacun 20 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme le coin de la rue Philip et Camp. Les dits locaux sont loués à bail à M. Charles Simon jusqu'au dernier jour de septembre 1893 à raison de $75 par mois. La vente sera faite sujette au dit bail, dont une des conditions est que l'acquéreur aura pour faire réparer la propriété le prix des réparations ne devant pas dépasser $500. Les dits $500 devront être séparés et déduits du montant de l'offre des acquéreurs.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie et d'assurance. 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
12 nov—15 16 20 23 27 30—3 déc à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

NANTISSEMENT DE CHOIX

DEUXIÈME DISTRICT.

Les Trois Bâtisses en Briques 45, 47, 49 RUE BOURBON,

Coin Sud-Ouest de Bienville.
Accessible au Grand Boulevard de la rue du Canal et du Commerce en Détail.
Rapportant un loyer de $1,800 par an.
Partage pour Division d'Intérêt dans l'Affaire de
Mme Léonide May Cenas vs James Rea et als.
No 36,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi, 30 Novembre.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. R. Robinson, Encanteur. Bureau No 3 1/2 rue Carondelet MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement rendu le 18 octobre 1892 et signé le 21 octobre 1892 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1o La bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue Bourbon, entre Dumaine et Bienville, (l'îlet borné par la rue Dauphine) sous divisée en magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 6 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois, le terrain mesure 28 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

2o La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 47 rue Bourbon, sous divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 6 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

3o La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 49 rue Bourbon, formant l'encoignure Bienville, sous-divisée en magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près huit chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $55 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur et 60 pieds de face sur la rue Bienville. [illegible]

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs à raison de 7 p% d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec hypothèque et privilège de vendeur, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire.
26 oct—26 27 30—nov 2 9 12 16 19 20 23 à date.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage résidence No 301 rue Hôpital.

Succession de James Dillon.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, maintenant absent sur un congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Dossier No 33,348, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le 2me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme lot "B", et mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté vers le lot C et 30 pieds de profondeur sur la ligne vers le lot A, 29 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Roman et 31 pieds 2 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant galerie devant et sur le côté, etc., beaux cour avec arbres fruitiers, arbustes et connu comme le No 301 rue Hôpital.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.
12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une montre en or et chaîne.

Succession de Martin McDiarmid.
No 36,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans l'affaire de la succession de McDiarmid, Dossier No 36,555, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 9 novembre 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:
Une montre en or avec chaîne.
Conditions—Comptant.
12 nov—12 17 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.
Succession de Walter D[illegible].
No 36,920.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—JEUDI, 24 novembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, No — rue Church, entre Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de Walter D[illegible], Dossier No 36,920, il sera vendu à l'encan:
Deux typewriting machines, etc.
Conditions—Comptant.
12 nov—12 17 19 24

J. B. JUNQUA,
No 18 RUE ST-LOUIS,
Près Decatur,
Importateur et Marchand en Gros de Cognacs Fine Champagne, Vins et Liqueurs.
—Spécialité de—
Vins Fins et [illegible] de Californie, Rye et Bourbon Whiskies,
—Fabricant de—
Sirops de Fruits de Choix.
16 oct—3f par sem—jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et élégamment situées dans les Quatrième, Deuxième et Troisième Districts.

No 461 rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe.
Elégante résidence en briques à deux étages.

No 506 rue Dryades, coin St-André, confortable cottage à un étage.

No 302 rue Royale, entre Quartier et Hôpital, charmante résidence en briques à un étage et mansarde.

No 61 rue Espagne, entre Chartres et Royale, élégante maison à un étage et double corps-de-logis.

Julien Rivas et als. vs. le mineur Ramon Bartlett et als.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,595.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un décret rendu le 26 octobre 1892, et signé le 2 novembre 1892, par l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1o Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Annonciation, Quatrième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le numéro neuf, dans l'îlet numéro quatre-vingt-neuf, borné par les rues Carondelet [anciennement Apollon], Baronne, [anciennement Bacchus], Euterpe et Polymnie et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne entre Polymnie et Euterpe sur 129 pieds de profondeur mesure française. Le tout suivant un plan du dit faubourg déposé à l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété qui fut acquise par achat de A. Meslière et autres, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1851, et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 113 folio 733.

Les améliorations consistent d'une élégante résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée deux salons à arche et salle à manger avec manteaux de cheminées en marbre, grand couloir sur le côté; au second trois chambres à coucher, bâtisse à deux étages en briques attenant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant deux chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances, cour briquetée etc., connue par le numéro municipal 461 rue Baronne.

2o Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, [anciennement Hercules] St André et le Chemin Félicité, désignée comme le numéro un sur un plan de L. Bouchelais, daté le 22 juin 1869 et mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, 134 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue St-André, 130 pieds sur le côté du lot numéro deux, la même mesure plus ou moins, borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur commune au dit lot numéro deux, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas de Mme Bridget Shehan, veuve de Daniel M Kennedy, conformément à un acte passé pardevant P. C. Cavilli, ancien notaire en cette ville, en date du 6 avril 1874, et enregistré au bureau de transfert de cette paroisse livre 105, folio 252. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant sept chambres, cave, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 506 rue Dryades.

3o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Quartier, Chartres et Hôpital, [illegible] lignes de face à la rue Royale par une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 2 lignes, [illegible] ou ses héritiers et dans le fond par celle de James Hopkins ou ses héritiers.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas comme suit, à savoir: Une moitié indivise par vente faite par le shérif civil pour la paroisse d'Orléans le 11 mai 1872 dans l'affaire de Lafitte et Dufilho vs Cie vs A. Thar Forstall No 33,079 du docket de l'ancienne Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 453 et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour dans le livre F, folio 342, et l'autre moitié indivise par achat de Charles Henry Guillot conformément à un acte passé pardevant A. E. Trist, notaire, en date du 10 mars 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 106, folio 1,007. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques avec un étage et mansarde, connue par le numéro municipal 302 rue Royale, ayant salons doubles avec arches, salle à manger, corridor devant, et trois chambres, deux chambres dans les mansardes, une cuisine en briques à deux étages ayant sept chambres, deux caves, waterworks, lieux d'aisance, etc. Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1893 au prix de trente-cinq dollars ($35 00) par mois, payable mensuellement.

4o Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc. situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Espagne et [illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce et 6 lignes. Etant la même propriété acquise par Francisco Rivas, de la manière suivante, à savoir: Le vingt-et-un indivis de quarante-et-un de Mme [illegible] de Armas, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville en date du 12 février 1874, et enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 354, et l'autre vingtième indivis de quarante-et-un acquis de Mme F. Saux, conformément à un acte passé pardevant [illegible], notaire en cette ville en date du 4 mai 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 112 folio 760.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double ayant six chambres, bâtie dans le fond, ayant deux chambres, cave, lieux d'aisance, un côté loué à $12 et l'autre côté à $6 par mois et connu par le numéro municipal 61 rue Espagne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un an du jour de la vente, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque et privilège des vendeurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumeront les taxes dues pour l'année 1892, outre le prix. Les actes de vente pardevant J. H. Fazende, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
18nov—16 23 30—7 14 20déc

SANS LIMITE.

Une jolie résidence à un étage, avec mansarde, No 97 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 23 novembre 1892 à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 97 rue Dumaine. Les améliorations consistent en un joli cottage-résidence, façade en briques à un étage, avec mansarde, ayant six chambres et quatre cabinets, cuisine avec trois chambres, waterworks, gaz, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste à un ou à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale, avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la vente jusqu'à paiement final, et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente, et toutes les taxes dues, incluant 1892, seront payées par le vendeur. 10 pour cent de dépôt seront requis.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9nov—9 16 au 23

Etat de Situation DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane,
A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.		
Prêts et escomptes		$1,181,648 68
Surtirages, garantis et non garantis		183,218 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		319,807 22
Dû par des agents de réserve approuvés		303,235 36
Dû par d'autres banques nationales		46,865 68
Dû par des banques d'Etat et banquiers		36,992 78
Maisons de banque, meubles et installations		115,300 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Primes sur les bonds des Etats-Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	211,981 40	
Billets d'autres banques	19,155 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et sous	300 77	
Espèces	66,101 50	
Billets légal tender	51,242 00	[illegible]
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 55
PASSIF.		
Fonds capital payé		$500,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		58,500 32
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non-payés		6,017 19
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,082,072 12	
Certificats de demande de dépôts		
Chèques certifiés	5,498 00	
	500 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,004 39	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers	532,702 01	1,686,277 02
Notes et billets ré-escomptés		56,000 00
Total		$2,472,154 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le bilan qui précède est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
A. LABARTHE, Caissier.
Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.
H. B. TREY, Notaire.
Correct—Attesté:
JONAS H. LEVY,
S. CHALARON,
JULES A. BLANC, Directeurs.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. J. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Plantation de valeur et scierie (saw mill) à l'encan.

J. F. Collins vs ses créanciers.
No 1,691—Etat de la Louisiane paroisse Pointe Coupée, 14me District Judiciaire.

PAR D. J. MORPHY, Encanteur—En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. R. B. Talbot juge de la cour du 14me District Judiciaire pour la paroisse Pointe Coupée Etat de la Louisiane, adressé à John R. Picton, syndic des créanciers, dans l'affaire ci-dessus en date le 17 octobre 1892 je procéderai à la vente à l'encan JEUDI, 15 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 & 74 rue St-Charles entre Commercial Place et Gravier en la ville de la Nouvelle-Orléans, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o La plantation Tiden, comprenant un certain morceau, parcel, de terre situé sur le bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, au coté Est étant le lot numéro trois, conformément à l'acte de partage entre les héritiers de Timothy M. Rogers et décrit comme commençant à la ligne du bas du dit second lot, étant le coin du morceau de Tally ayant 118 acres. Aussi le morceau de Sally Kimball, ayant 200 acres. Aussi le morceau Rogers touchant la ligne du bas du morceau de Sally Kimball entre lignes parallèles les 385 acres et 45 acres du lot de 160 acres, troisième choix; lesquels sont situés sur la rive gauche dudit bayou, tout le susdit morceau de terre a été vendu, à l'exception de 250 acres, plus ou moins, à Henri Gorbin, le 19 septembre 1881; [illegible] au bayou. Voir le livre U U, folio 426 sous le No 6,344, mesurant en tout 478 acres, plus ou moins.

2o Un certain morceau de terre ou plantation situé des deux côtés du Bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, au coté Est, mesurant 890 56/100 acres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou en quelque sorte y appartiennent, à l'exception de cette partie de la dite plantation vendue par Rob't G. Rogers, à F. M. Haygood, le 19me jour de Février 1876, ainsi qu'on le peut voir en se référant au livre P. P., du Bureau de l'Annotateur de la paroisse, folios 40 et 41, laquelle partie mesure 1 1/3 acres, plus ou moins.

3o La moitié à l'ouest et le quart au sud-est, du quart du nord-ouest le quart au sud ouest et la moitié au nord du quart au sud est de la section 32 mesurant 359 40/100 acres. Le quart au nord-ouest du quart au sud-ouest de la moitié au nord du quart au sud est de la section 33, mesurant 121 9/100 acres. La moitié au nord du quart au sud ouest de la section 34 mesurant 80 62/100 acres. Le quart au sud-est du quart au sud-ouest et le quart au sud est de la section 35 mesurant 200 97/100 acres. Le quart au sud-ouest du quart au sud-ouest et le quart du quart au sud est de la section 36 mesurant 80 46/100 acres dans le comté Un North Range Six Est dans le district des terres au Sud-Ouest de la Louisiane. Le quart au nord-est du quart du nord-ouest de la section contenant 40 5/100 acres dans le township un Sud, Range six Est, dans le même district de terre et paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane. Ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui se trouvent sur les portions de terre ci-dessus décrites, ainsi que les dépendances qui y sont attachées. Les portions de terre ci-dessus décrites en second et en troisième lieu ont été acquises par le dit J. F. Collins avec Mme Emma Collins, sa femme (en communauté de biens), en vertu d'un acte d'échange de propriété avec Robert G. Rogers exécuté le 20 décembre 1881, pardevant L. V. Grémillion greffier de la Cour de District et ex-officio notaire pour la dite paroisse Avoyelles.

3o L'habitation Lakeland comprenant une certaine portion de terre dans la Paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et composée de la moitié ouest du quart sud-ouest de la section No 18. La moitié ouest du nord-ouest quart de la section No 19, dans le township 1, Nord Range 7 est et la moitié est du nord ouest quart de la section No 24 dans le township "One North Range," six est comprenant environ 227 acres, plus ou moins, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Aussi.—Une certaine portion de terre située dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, savoir: Le nord-ouest quart du sud-ouest quart de la section Sept, Township Un, North Range Seven Est, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et les avantages qui sont attachés. Bornée au nord par la terre de James Griffin, Est et Sud par la terre de W. M. Bassett et Ouest par les terres publiques.

Aussi.—240 acres de terres marécageuses situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, étant le sud-est quart de la moitié Est du sud-ouest quart de la section [illegible].

Aussi.—40 acres de terre marécageuse formant le nord-ouest quart du nord-est quart de la section 13. Les deux portions de terre se trouvent dans le township Un "Nord Range Six" Est. Six acres de la dite portion de terre [illegible] ont été transférés à John M. Havard par J. F. Collins.

Une scierie et machine avec toutes les machineries y appartenant, et la dite scierie ayant une capacité de 10 000 pieds de bois et 10,000 bardeaux par jour, située sur deux acres de terre, directement sur le bord de la dite rivière [illegible] Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, Etat de la Louisiane.

Cette scierie est admirablement située pour faire des affaires, ayant des facilités pour expédier la marchandise par les bateaux de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse, pendant les saisons de navigation.

Les deux acres de terre sur lesquels cette scierie est située ont été loués de M. T. M. Carath pour un terme de cinq ans commençant le 1er janvier 1890 à raison de $50 00 par an.

Termes et conditions.—Pour les plantations Tiden et Lakeland, incluant toutes les terres [illegible] comptant et la balance payable en billets à un, deux et trois ans, datés du jour de la vente, garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Termes et conditions.—Pour la scierie et toutes les améliorations y appartenant et les privilèges du bail non expiré, comptant sur les lieux.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur, par devant H. L. Garland, Jr., notaire.
10 nov—10 17 24—1 8 15 déc

PAR STERN & GOLDMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages dans le Troisième District.

Succession de Ferdinand A. Ernert.
No 37 085—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STERN & GOLDMAN—Samuel R. Stern Encanteur. — Bureau No 190 rue de la Commune. — MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Div. B, pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 9 novembre 1892 et rendu dans l'affaire susdite, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1o Le cottage simple en bois coin des rues Royale et Louisa et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Royale et Chartres et désigné par la lettre "A" sur un plan [illegible] dressé par D. E. Seghers, [illegible] de Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, daté le 31 octobre 1892, [illegible], lequel lot de terre mesure, en mesure américaine, 19 pieds 2 pouces de face à la rue Louisa, sur une profondeur [illegible] et façade sur la rue Royale de 113 pieds 4 pouces, formant les coins des deux dites rues.

2o Le cottage double en bois, rue Royale, entre Clouet et Louisa, et décrit comme suit, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet et borné par les rues ci-dessus et immédiatement adjacent au lot "A" décrit ci-dessus et désigné par la lettre "B" sur l'esquisse à laquelle il est fait allusion ci-dessus, et mesurant 39 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 19 pieds 2 pouces et borné sur la ligne de côté vers la rue Louisa par le lot "A".

Ces cottages sont dans une localité populeuse du Troisième District près du Club Olympic et à proximité des écoles et du marché, les chars des Casernes passant devant sur la rue Royale.

Termes et conditions.—Comptant. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Peter Joeckel vs. ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,082—Division E.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Hon. Geo. H. Théard, Juge, No 37 082 daté le 15 novembre 1892, je procéderai à la vente, sur les lieux, No 730 rue Magazine, encoignure Treizième, le LUNDI, 28 novembre 1892, à 11 A. M., de la propriété ci-après décrite:
Un lot de groceries, installations de magasin, etc.
Aussi, un mulet.
D'après inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
16nov—16 20 27 28

PAR MACOE, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Résidence-Cottage,
Faisant face à la Place Congo,
No 177 RUE STE-ANNE,
Entre les rues Remparts et St-Claude.

Succession de Lizzie Rivers.
No 36,956—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACOE, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 16 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le magnifique cottage élevé, en bois, dans le deuxième district de cette ville, No 177 rue Ste-Anne, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Remparts et St-Claude. Il est bâti hors des lignes du terrain, avec des ouvertures de chaque côté, bien éclairé et ventilé, et contenant de larges galeries sur le devant et à l'arrière; six chambres dans la partie supérieure et au rez-de-chaussée, aussi de la place au rez de chaussée pour plusieurs chambres additionnelles, grande cour pavée, citerne, gaz et écurie. Le lot de terre est désigné par la lettre B, d'après croquis de Louis H. Pilié, Esq., voyer, daté le 19 juin 1858, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, daté le 11 septembre 1859, et mesurant 43 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 73 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot A, de là, 18 pieds 5 pouces sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là, une autre profondeur de 51 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot A, du lot C, et la ligne la plus rapprochée de la rue des Remparts, de là, 4 pieds 8 pouces, 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là, une autre profondeur de 20 pieds 2 pouces, sur une largeur de 29 pieds 2 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Fred Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

L'Abeille de la [illegible]
NOUVE[illegible]
MARDI, 22 N[illegible]

Ventes de P[illegible]

TAXES

AVEGNO, SUC. [illegible]
BONNEMER, [illegible]
COUSLEY, SUC. [illegible]
DUVIGNEAUD, [illegible]
GABRIEL, SALVAT [illegible]
JOSEPH, LIZARDI [illegible]
JONES, JAMES [illegible]
LORENZ, HENRY [illegible]
LALMOND, ARSENE [illegible]
MARTINEZ, JOSE [illegible]
MOUTON, JEAN [illegible]
MADRON, JOSEPH [illegible]

FEUILL[illegible]
No 43.
LA MAR[illegible]
QUATRE S[illegible]
M. MUR[illegible]
TROISIÈME [illegible]
MISÈRES ET [illegible]
XI
COUP DE FO[illegible]
(Suite)
XII
LE SALU[illegible]